

Le Rocher de Pailhol à Leucamp



Visorando



Randonnée n°6692110

Une randonnée proposée par Tristan15

Une jolie randonnée sur les bords du Langayroux avec une vue sur un rocher impressionnant.

Durée :	1h05	Difficulté :	Facile
Distance :	2.52km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	136m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	135m	Région :	Massif central
Point haut :	613m	Commune :	Leucamp (15120)
Point bas :	486m		

Description

En arrivant dans le bourg de Leucamp, vous pourrez vous garer sur le petit parking en face de la Salle des Fêtes, derrière le Musée de la Mine.

Balisage Bleu (attention effacé).

(D/A) Suivre la route goudronnée et passer entre l'auberge du Tilleul et l'église. Tourner à gauche le long de l'auberge puis encore à gauche jusqu'à la borne à incendie.

(1) Descendre à gauche sur la Rue de la Cafetière. En bas de la rue, continuer à droite. Arrivé face à la maison, tourner à droite et emprunter le sentier qui offre une belle vue dégagée sur la gauche.

Au bout du chemin, face au pré, tourner à droite sur le chemin qui descend. 50 m plus bas, dans le virage, quitter le chemin principal pour continuer sur la gauche. Le sentier est étroit et la fin de la descente est un peu pentue.

(2) En bas de la descente, un panneau indique le Rocher de Pailhol. À cet endroit, prendre à gauche et poursuivre sur le chemin. Quelques mètres plus bas, vous vous trouvez face au-dit rocher. Descendre sur la gauche jusqu'au Ruisseau du Langayroux.

Une fois en bas, il suffit de lever les yeux pour voir le Rocher de Pailhol qui vous surplombe. Remonter en longeant le ruisseau et observer les ruines de l'ancien moulin sur la gauche (amas de pierres). Franchir une première passerelle puis une deuxième. Continuer en longeant la paroi rocheuse en tenant compte du fait que selon la saison, le niveau de l'eau peut varier. Le chemin s'éloigne ensuite de la rivière en montant vers la droite.

À l'intersection, descendre à gauche puis continuer à droite en suivant le sentier qui surplombe le pré. Passer une première clôture puis une deuxième 150 m plus loin tout en serpentant avec vue sur le ruisseau en contrebas.

(3) À l'embranchement, monter à droite dans la direction opposée à la rivière. À l'intersection suivante, continuer à monter en empruntant le sentier sur la droite et rester sur le chemin principal à droite. Au niveau du hangar, tourner à droite en direction des premières maisons, au lieu-dit Paladre.

(1) Virer à gauche puis deux fois à droite pour rejoindre la place de l'Église et le Musée de la Mine **(D/A)**.

Informations pratiques

Bâtons de marche conseillés

Point d'eau pour les chiens (ruisseau).

Prévoir de l'eau et un en-cas si besoin.

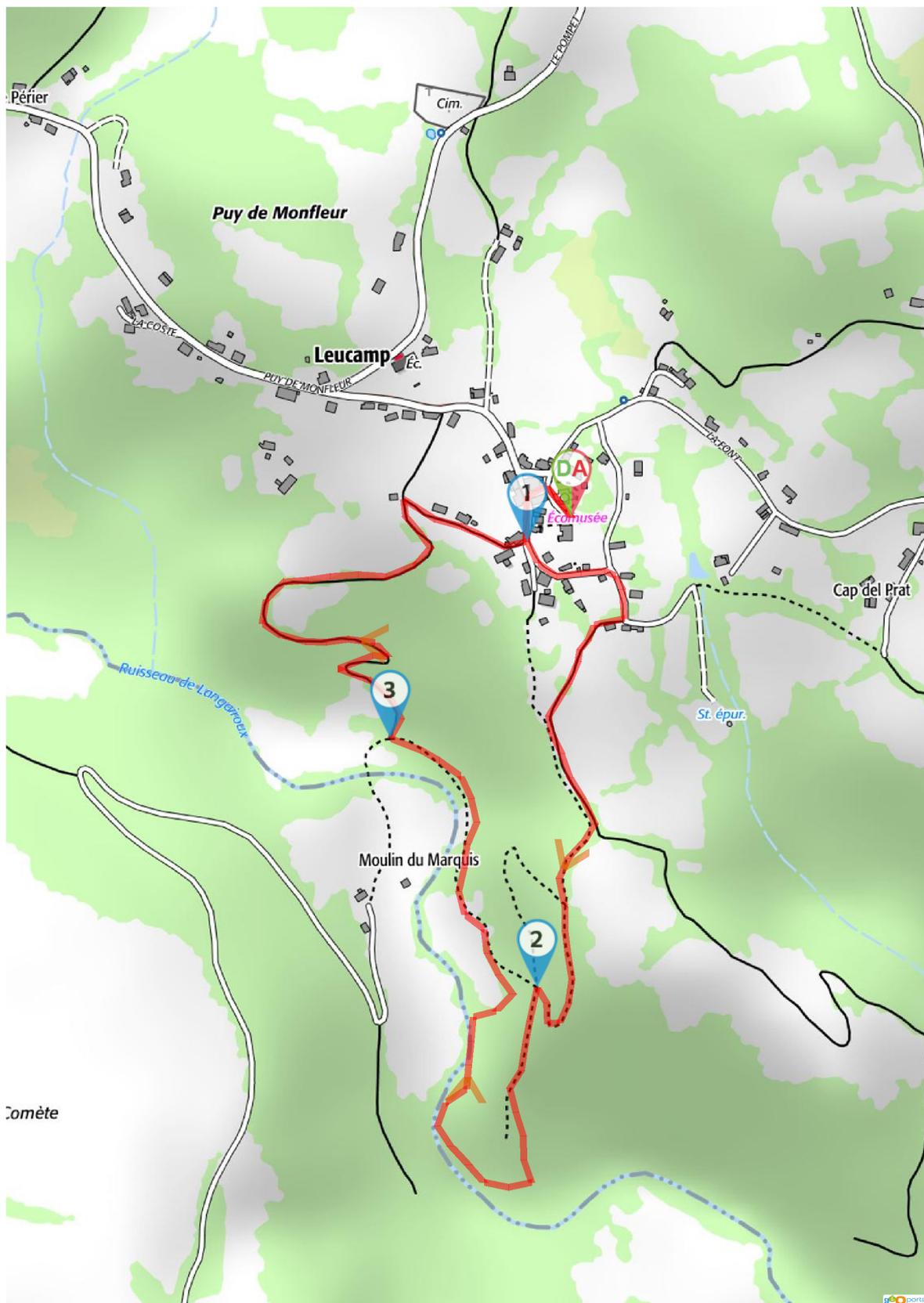
Prévoir un sac pour mettre ses déchets en chemin.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-leucamp-le-rocher-de-pailhol/>

Points de passages

- D/A Musée de la Mine**
N 44.77795° / E 2.533657° - alt. 606m - km 0
- 1 Croisement de la boucle**
N 44.777721° / E 2.533066° - alt. 612m - km 0.11
- 2 Panneau, à gauche**
N 44.773483° / E 2.533201° - alt. 533m - km 0.82
- 3 Embranchement, à droite dos au ruisseau**
N 44.77585° / E 2.531248° - alt. 523m - km 1.68
- D/A Musée de la Mine**
N 44.777955° / E 2.533655° - alt. 609m - km 2.52

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.